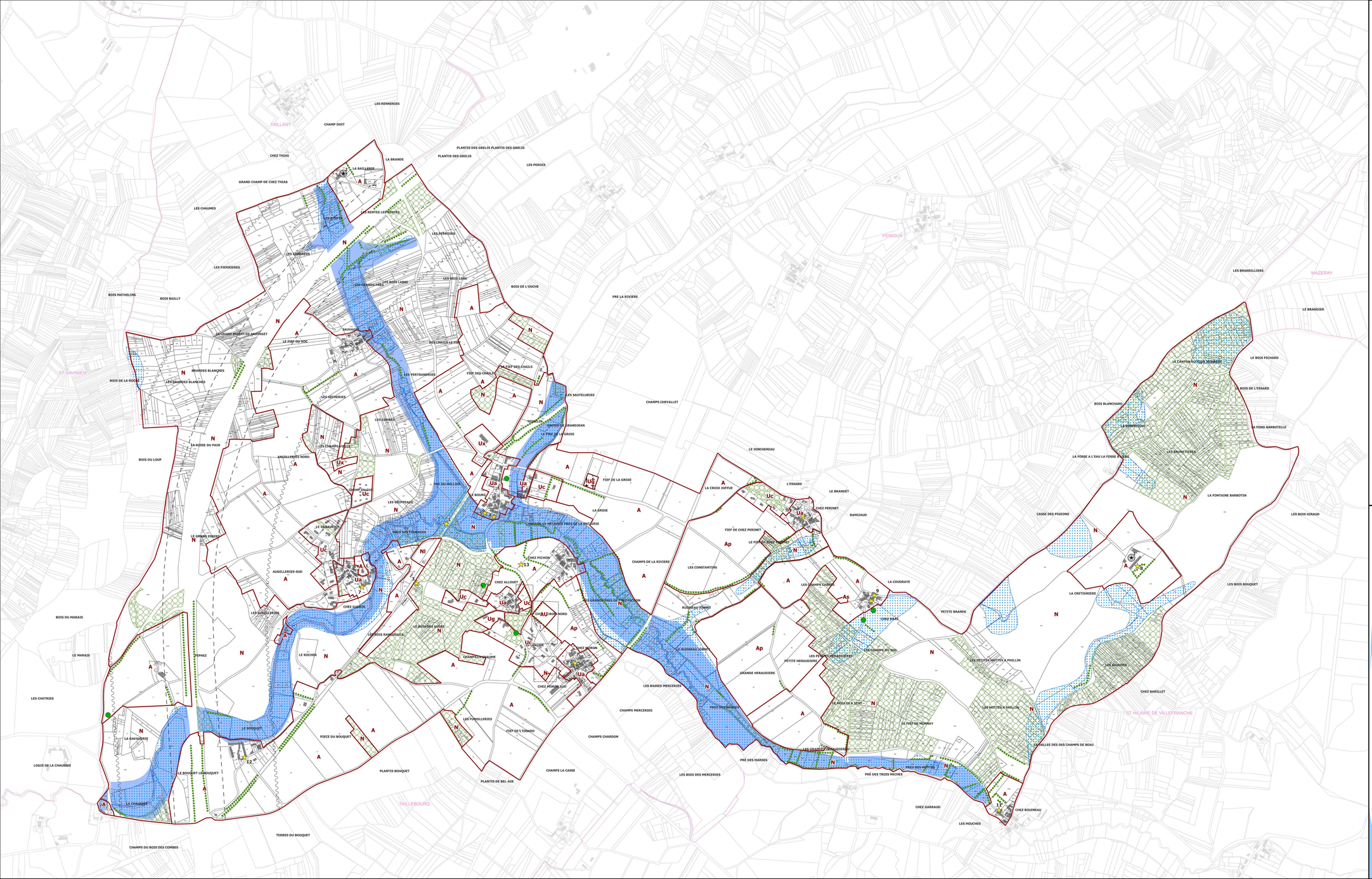


Zone urbaine

- **Ua** — Zone urbaine ancienne destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- **Uc** — Zone urbaine d'extension récente destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- **Ug** — Zone destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs et aux activités de service public
- **Ux** — Zone destinée aux activités commerciales, artisanales, industrielles, de bureau et de services

Zone à urbaniser

- **AU** — Zone urbaine future destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat (court et moyen terme)

Zone agricole

- **A** — Zone agricole
- **Ap** — Zone agricole d'intérêt paysager
- **As** — STECAL : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées. Box à chevaux

Zone naturelle

- **N** — Zone naturelle
- **Nl** — Zone naturelle de loisirs

Autres

- Limite de zone
- Haie protégée au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé (EBC) - article L .113-1 du Code de l'Urbanisme
- Parcelle à protéger au titre de l'article L .151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre protégé au titre de l'article L .151-23 du Code de l'Urbanisme
- Elément de patrimoine bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme (notice des éléments à préserver en annexe du document du PLU)
- Construction présentant un intéret architectural pouvant faire l'objet de changement de destination dans la zone agricole au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Cimetière
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Fuseau de nuisances sonores (distance calculée depuis le bord de la voie)
- Application de l'article L. 111-1-4 du Code de l'Urbanisme interdisant les constructions nouvelles aux abords des axes routiers (distance calculée depuis l'axe de la voie)
- Zone humide élémentaire
- Zone inondable
- Emplacement réservé

N° ER	Bénéficiaire	Surface (m²)	Destination
1	Commune	994	Espace de détente

N

0 250 500 m

Département de la Charente-Maritime

Commune de **Grandjean**

PLAN LOCAL D'URBANISME



3b – Plan de zonage 1/5000

	Prescription	Arrêt	Approbation
Carte communale	18/07/03	-	17/05/06
Élaboration PLU	21/11/14	30/09/25	07/10/26

Le Maire,
Marie-France GORON